

**Note d'info GDS France – 05/12/2025**  
**Dermatose Nodulaire Contagieuse**

## Situation française

## Point de situation DNC :

➤ **Situation épidémiologique :** Un nouveau foyer a été confirmé dans le 66 sur la commune de Los Masos. Il s'agit du 20<sup>ème</sup> foyer dans les Pyrénées-Orientales. Ce foyer n'a pas d'incidence sur le zonage.

➤ **Foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine dans le Doubs : confirmation de la contamination de trois autres bovins du même élevage**

Le 28 novembre, un cas de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) a été confirmé sur un bovin dans un élevage du Doubs (commune de Pouilley-Français) à un peu plus de 20 km des foyers les plus proches à Ecleux dans le Jura. Les bovins de cet élevage avaient été vaccinés le 22 octobre. A l'issue des opérations de dépeuplement qui se sont déroulées le 2 décembre 2025, les services de l'État ont constaté la présence de nodules typique de DNC sur trois autres bovins. Il s'agit de nodules anciens datant d'au moins trois semaines. La maladie était donc bien présente avant que la vaccination ne puisse avoir sa pleine efficacité.

➤ **Dépeuplement – éléments de compréhension :** pour mémoire, il n'est pas possible (à date, avec les outils analytiques dont on dispose) de différencier au sein d'un lot d'animaux les animaux infectés asymptomatiques (potentiellement contaminants) des animaux non infectés. En effet, il n'y a pas de possibilité d'utiliser les tests sérologiques qui ne permettent pas de distinguer les anticorps liés au virus sauvage de ceux liés à la vaccination. Quant aux tests virologiques, ils ont une signification limitée sur sang car la charge virale est faible et intermittente et ils ne sont validées actuellement que sur des prélèvements de lésions. Lorsqu'on détecte un animal infecté dans un lot d'animaux, l'ensemble du lot est abattu afin de tarir les sources de virus et protéger les élevages voisins.

➤ La mortalité moyenne observée pour cette maladie dans le monde en l'absence de mesures de maîtrise est de l'ordre de 5 à 10% selon la résistance des animaux impactés. Rien que pour les 2 Savoies qui groupent près de 170 000 bovins, cela aurait représenté de 8500 à 17000 bovins morts en l'absence de gestion. Le nombre d'animaux euthanasiés pour maîtriser la circulation virale représente moins de 0.5% du cheptel de ces deux départements.

➤ En région AURA, il n'y a ainsi plus aucune commune en zone réglementée. Toutes les zones réglementées AURA ont été levées (ZR1, ZR2, ZR5). Le site internet de la DRAAF AURA est à jour :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-bovine-a6240.html>

**ZONES REGLEMENTEES SUITE A UNE DECLARATION D'INFECTION DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE**

